

## Comment Tchernobyl a été médiatisé en avril-mai 1986

Dans le numéro 3 de Mai-juin 1986 de la *Revue Générale Nucléaire* (une revue bien implantée dans la nucléocratie) figure une intervention de Michel Chevalet, Chef du Service Scientifique à TF1 qui, sous le titre *Les difficultés de l'information "à chaud"*, décrit comment il a informé sur Tchernobyl. Voici le début de l'article :

### **Les difficultés de l'information à chaud**

Le problème c'est qu'il faut non seulement annoncer ces événements mais aussi les "traiter", les expliquer à chaud même si on ne dispose pas dès le début, et c'est le cas la plupart du temps, de toutes les informations nécessaires. Votre rédacteur en chef vous dit : « Tu as deux minutes et demie au journal de 20 heures pour traiter de Tchernobyl... » et il faut se lancer, décrire, expliquer alors que les données dont on dispose "à chaud" sont insuffisantes, incertaines, parfois contradictoires.

Le premier réflexe est de faire appel à nos connaissances, de sonder notre mémoire pour essayer d'y voir clair. Et puis il faut partir à la recherche des archives, retrouver les plans, les maquettes, les documents. Il faut aussi, et c'est capital, faire appel à notre réseau d'informations. Mais évidemment dans ces cas-là, toutes les lignes téléphoniques sont saturées et les responsables sont pratiquement impossibles à joindre. **Heureusement, en l'occurrence, l'un d'entre eux a eu l'excellent réflexe de prendre les devants et de m'appeler lui-même c'est François Cogné, le directeur de l'IPSN. Nous avons travaillé ensemble afin d'essayer d'échafauder notre information. Et pendant plusieurs jours à propos de Tchernobyl, notre collaboration a été permanente** ». [c'est moi qui souligne].

Rappelons que l'Institut de Protection et Sûreté Nucléaire (IPSN) faisait partie du CEA (Commissariat à l'énergie atomique). En clair, toutes les informations sur Tchernobyl que la télévision a diffusées ont été vérifiées, corrigées, par un personnage haut placé du nucléaire. Ce qui est étrange dans ce que dit Michel Chevalet c'est qu'il ne semble pas s'être rendu compte que son témoignage fait de lui un vulgaire « vase communicant » où ce qu'il communique est directement alimenté par les défenseurs du nucléaire.

Cet « informateur » du service public ne connaissant rien sur l'événement n'a été capable que d'une servilité sans pareille vis-à-vis du pouvoir, un « collaborateur » parfait.

R. B. , décembre 2005.

Le dernier exemple que nous voulons donner est celui de la remontée de radioactivité atmosphérique observée en Europe au mois de mars 1987. Des laboratoires étrangers ont annoncé la nouvelle. Dans un communiqué du 15 mars le SCPRI avance comme hypothèse l'augmentation saisonnière «bien connue» d'après M. Pellerin (impossible à trouver d'ailleurs dans les bulletins mensuels des années précédentes que nous avons consultés) de la radioactivité des tests de bombes des années soixante. Quelques jours plus tard les laboratoires étrangers indiquent les radioéléments responsables de cette augmentation : Iode 131 (demi vie 8 jours), Xénon 133 (demi vie 5 jours), Xénon 135 (demi vie 9 heures). On voit immédiatement l'absurdité de la situation. Comment un élément qui a une demi vie de 9 heures peut-il provenir d'un événement qui s'est produit plus de 25 ans auparavant ? Les autorités sanitaires françaises se sont couvertes de ridicule auprès de leurs collègues étrangers. Il a fallu attendre le communiqué du 14 avril pour qu'une mise au point du SCPRI tente de rattraper la situation. Manifestement le communiqué du 15 mars 1987 n'est pas fondé sur des *résultats* obtenus par le SCPRI. Compte tenu des mesures rapportées dans les bulletins mensuels ce type de suivi ne peut pas être assuré par le SCPRI. Celui-ci n'est pas en possession de tous les équipements nécessaires et n'a pas non plus suffisamment de relais pour pouvoir faire face à des événements imprévus. La centralisation totale des mesures au Vésinet exclut la possibilité d'effectuer des mesures en continu en divers points du territoire, mesures dont les résultats échapperaient au contrôle strict du Directeur du SCPRI.

Tchernobyl a montré d'une façon très claire qu'il n'est pas possible de gérer correctement une crise nucléaire d'une façon centralisée.

## Tablettes d'iode

Selon le professeur Pierre Pellerin, directeur général du SCPRI, « *il ne saurait y avoir aucun problème de santé publique en France* ». Selon lui, la situation actuelle peut être comparée « *à un homme qui aurait les pieds dans une flaque d'eau profonde de trois millimètres et qui aurait peur de se noyer parce que, tout à coup, le niveau monterait de deux ou trois millimètres* ». « *Le fait que les demandes de tablettes d'iode augmentent tient du délire*, poursuit le professeur Pélerin, *il n'y aura qu'une conséquence, que ce soit en Pologne ou même à Moscou* ».

Hier après-midi, le taux de radioactivité commençait d'ailleurs déjà à baisser, notamment en Scandinavie, où on prévoyait pourtant une nouvelle hausse pour mardi, portée par des vents défavorables et de la pluie. Pendant le week-end, les vents devraient repousser le nuage vers l'URSS, mais les experts sont de toute façon formels: composé principalement d'iode 131, qui n'a une durée d'activité que de huit jours lorsqu'il est dilué dans l'air, le nuage radioactif en provenance de Tchernobyl devrait être totalement dissous dans environ une semaine.

Jean-François MORUZZI

# Installations nucléaires et protection de l'environnement<sup>(1)</sup>

par P. PELLERIN (2) et J.P. MORONI (3)

ANNALES DES MINES — JANVIER 1974

Il est classique d'invoquer, comme cause de cette inquiétude du public, la confusion entre énergie nucléaire et explosifs nucléaires d'une part, et la crainte des effets génétiques d'autre part (pour lesquels il serait d'ailleurs erroné de prétendre qu'ils constituent une exclusivité de la pollution radioactive).

Pour pouvoir mettre un terme à cette situation paradoxale, il faut, d'abord en analyser les causes de manière beaucoup plus approfondie. C'est ce qui avait d'ailleurs été fait, dès 1958, dans le rapport n° 151 de l'O.M.S. [4], intitulé « Questions de santé mentale que pose l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques ». Ce rapport appelait l'attention sur certains aspects du développement de l'énergie nucléaire et notamment sur l'opportunité :

- de ne pas développer de façon excessive les mesures de sécurité dans les installations nucléaires afin qu'elles ne provoquent pas une anxiété injustifiée,
- de convaincre les autorités qu'il n'entre pas dans le rôle des savants de prononcer des jugements de caractère psychologique ou moral sur des problèmes scientifiques,
- d'inciter les savants à mieux saisir la portée exacte et les conséquences de leurs déclarations.

En 1974, au moment  
du lancement du programme  
d'électrification  
massive français, le  
responsable de la radio  
protection française  
exhorte les techniciens  
de l'énergie nucléaire  
de ne pas exagérer les  
mesures de sécurité dans  
les installations nucléaires